

# Les départs à la retraite des enseignants-chercheurs de l'enseignement supérieur entre 2005 et 2014

## Projection à long terme du système éducatif

→ Près de 88 200 enseignants exerçaient leur activité dans les établissements d'enseignement supérieur durant l'année universitaire 2003-2004. Dans les dix ans qui viennent, plus de la moitié des professeurs des universités et plus d'un quart des maîtres de conférences devraient partir à la retraite.

Marc Bideault  
Bureau de la gestion prévisionnelle  
des enseignants du supérieur  
Direction des personnels enseignants

Le corps enseignant du supérieur se décompose en trois grandes catégories : les enseignants-chercheurs comprenant les professeurs des universités, les maîtres de conférences et les assistants titulaires ; les personnels du second degré en fonction dans l'enseignement supérieur ; et les personnels enseignants recrutés à titre temporaire (associés, attachés temporaires d'enseignement et de recherche, moniteurs, assistants des disciplines hospitalo-universitaires ou lecteurs et maîtres de langues).

Les enseignants-chercheurs titulaires ou stagiaires en fonction représentent environ 3/5<sup>e</sup> de l'ensemble. Ils se répartissent entre 35,2 % de professeurs des universités, 63,5 % de maîtres de conférences et 1,3 % d'assistants titulaires.

### L'ASPECT DÉMOGRAPHIQUE

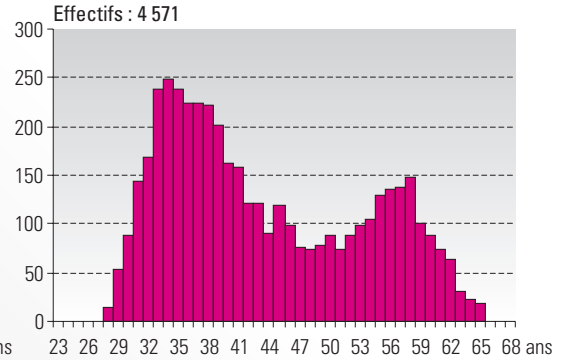
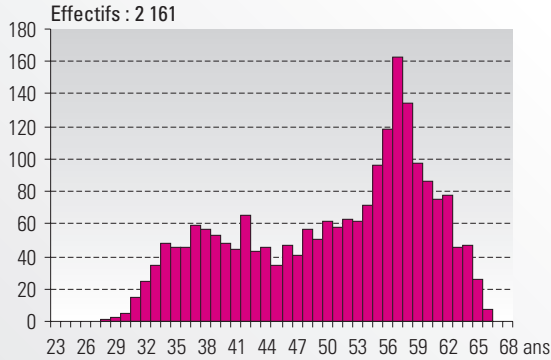
Les professeurs des universités titulaires (hors enseignants âgés de plus de 65 ans en position de sur-nombre) sont au nombre de 18 037. Les pyramides des âges correspondantes présentent, au-delà de 50 ans, un aspect sensiblement identique dans toutes les grandes disciplines, excepté la médecine et l'odontologie, avec une forte proportion dans la classe d'âge 56-62 ans. En droit, le mode de recrutement se traduit par un contingent plus important dans les classes d'âge jeunes par rapport aux autres disciplines. Dans les disciplines médicales et d'odontologie, la répartition des effectifs permet

## Effectifs et pyramides des âges des professeurs et des maîtres de conférences des universités répartis par grande discipline en 2003-2004

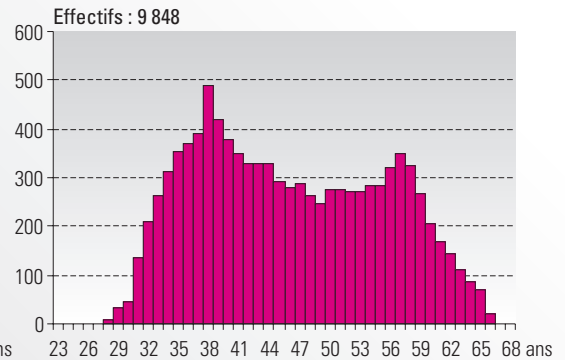
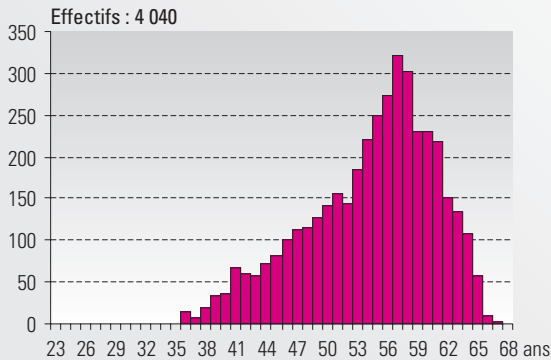
### Professeurs des universités

### Maîtres de conférences

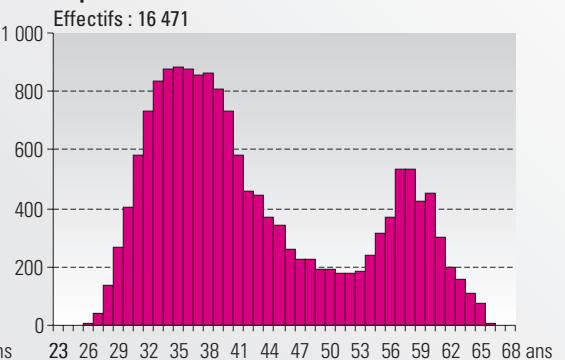
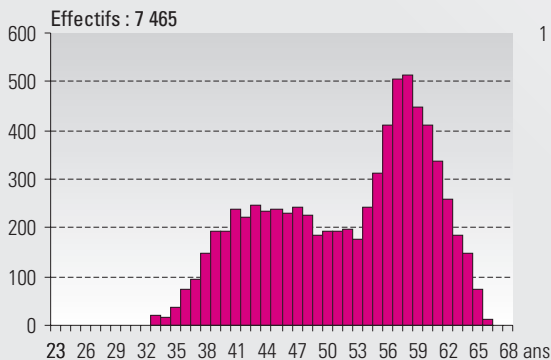
#### Droit et sciences politiques, économiques et de gestion



#### Lettres et sciences humaines



#### Sciences et techniques



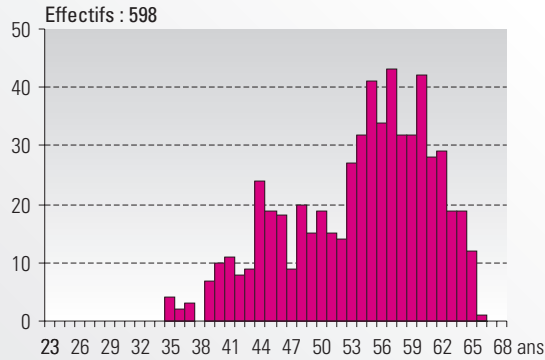
une régulation du volume de départs en retraite dans les dix prochaines années. L'âge moyen varie entre 50 ans 6 mois en droit, sciences politiques, économiques et de gestion, 51 ans 11 mois en sciences et techniques, 52 ans 9 mois en médecine et en odontologie, 53 ans 11 mois en pharmacie et 54 ans 4 mois en lettres et sciences humaines.

Chez les maîtres de conférences, pour un effectif de 34 201 enseignants, l'âge moyen est de 43 ans

6 mois en droit, 42 ans 9 mois en sciences, 46 ans 1 mois en lettres, 46 ans 6 mois en pharmacie, 49 ans 10 mois en médecine et 44 ans 4 mois pour l'odontologie. L'aspect bimodal de la pyramide des âges est dû à l'âge moyen de recrutement des professeurs des universités (42 ans 11 mois). Les maîtres de conférences représentent 82,5 % de ces recrutements.

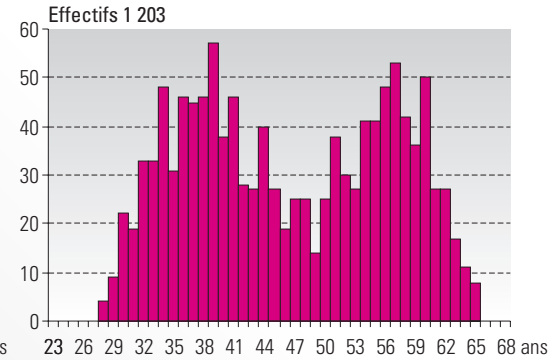
## Effectifs et pyramides des âges des professeurs et des maîtres de conférences des universités répartis par grande discipline en 2003-2004

### Professeurs des universités

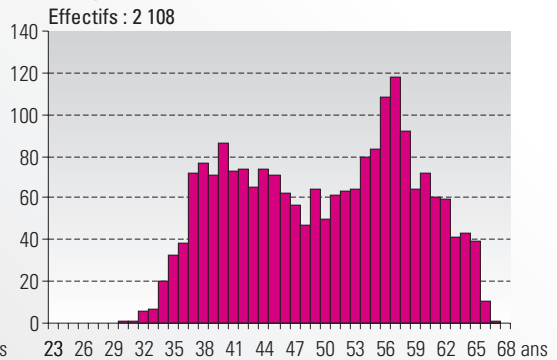
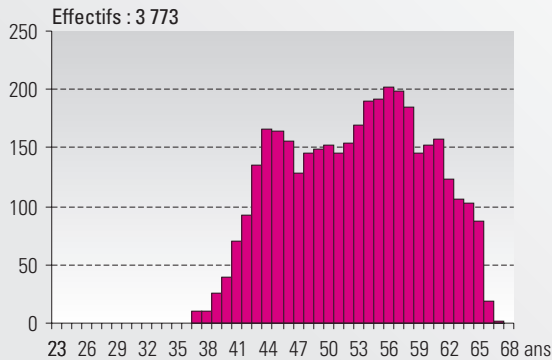


### Maîtres de conférences

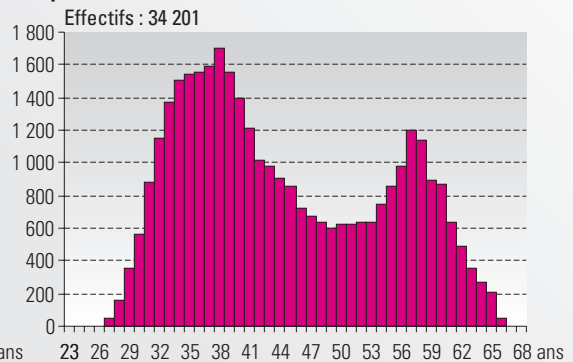
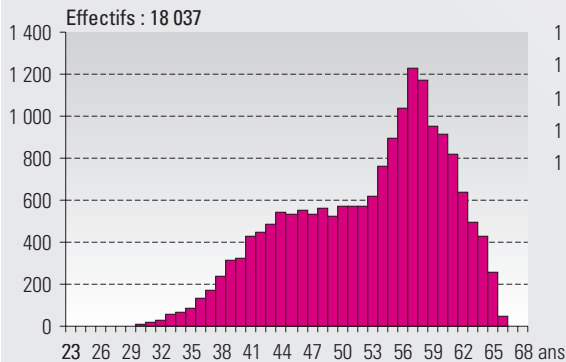
#### Pharmacie



#### Médecine et odontologie



#### Toutes disciplines



## LES PRÉVISIONS DE DÉPARTS EN RETRAITE

Chez les professeurs des universités, plus de la moitié de l'effectif devrait partir à la retraite d'ici l'année 2014, soit une moyenne d'environ 942 personnes par an. Les disciplines les plus concernées sont les lettres pour près de 67 % d'entre eux, les sciences,

la pharmacie et l'odontologie pour plus de 50 % de l'effectif de référence.

Les maîtres de conférences, plus jeunes, verront plus du quart de leur effectif partir à la retraite sur les dix prochaines années pour une moyenne annuelle d'environ 920 départs. La grande discipline droit, regroupant les disciplines juridiques, les sciences politiques, économiques et de gestion, a le taux le plus bas avec 23,1 % des effectifs.

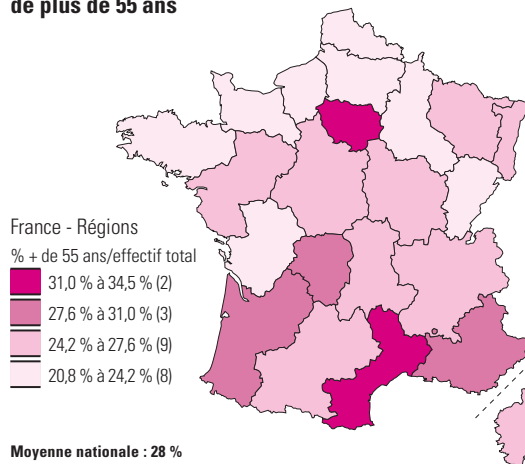
## □ L'APPROCHE GÉOGRAPHIQUE

Selon les régions étudiées, les établissements de type universitaire sont plus ou moins touchés par les départs à la retraite. L'Île-de-France et les régions du Sud de la France comprenant le Languedoc-Roussillon, l'Aquitaine, le Limousin et Provence – Alpes – Côte d'Azur sont principalement concernées. Leurs établissements respectifs font partie de ceux possédant une proportion d'enseignants-chercheurs de plus de 55 ans supérieure à 28 %. À l'inverse, en Franche-Comté, en Champagne-Ardenne et dans les régions du Nord et de l'Ouest de la France, comprenant le Nord – Pas-de-Calais, la Picardie, la Haute-Normandie, la Basse-Normandie, la Bretagne et Poitou-Charentes, ce taux est inférieur à 24 %.

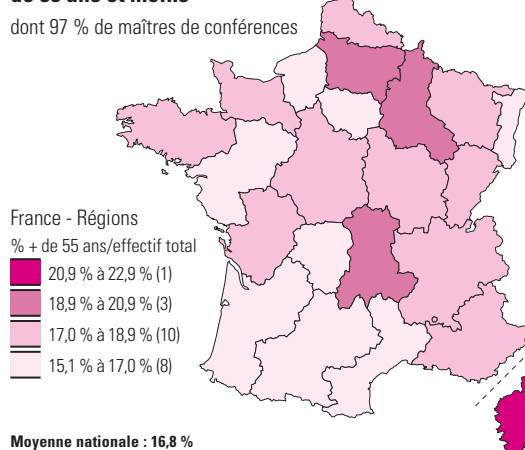
Si l'on étudie la population des jeunes enseignants-chercheurs (35 ans et moins) essentiellement constituée de maîtres de conférences et qui représente le renouvellement du potentiel d'enseignement et de recherche, on constate que les régions Haute-Normandie, Île-de-France, Alsace, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, Aquitaine, Limousin et Pays de la Loire ont les taux les plus faibles.

La carte relative aux âges moyens des enseignants-chercheurs dans chaque région confirme les disparités observées sur les deux autres documents. ■

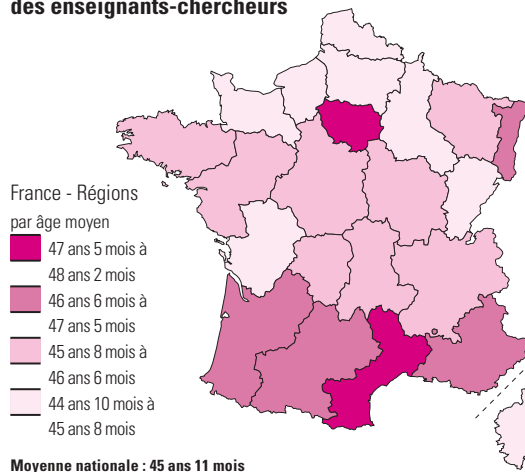
### Taux d'enseignants-chercheurs de plus de 55 ans



### Taux des enseignants-chercheurs de 35 ans et moins



### Âge moyen des enseignants-chercheurs



Source : fichier GESUP, mai 2004.

## Simulation des prévisions de départs en retraite des enseignants-chercheurs de 2005 à 2014

(France métropolitaine + DOM)

### Professeurs des universités

Disciplines	Effectifs de référence	Moyenne annuelle 2005-2009	%	Moyenne annuelle 2010-2014	%	Total 2005 à 2014	%
Droit	2 161	74	17,2 %	112	26,0 %	934	43,2 %
Lettres	4 040	252	31,2 %	289	35,8 %	2 709	67,1 %
Sciences	7 465	402	26,9 %	377	25,3 %	3 899	52,2 %
Pharmacie	598	19	23,9 %	35	29,3 %	318	53,2 %
Médecine	3 666	123	16,8 %	177	24,2 %	1 502	41,0 %
Odontologie	107	5	25,2 %	7	32,7 %	62	57,9 %
<b>Total</b>	<b>18 037</b>	<b>886</b>	<b>24,6 %</b>	<b>998</b>	<b>27,7 %</b>	<b>9 424</b>	<b>52,2 %</b>

### Maîtres de conférences

Disciplines	Effectifs de référence	Moyenne annuelle 2005-2009	%	Moyenne annuelle 2010-2014	%	Total 2005 à 2014	%
Droit	4 571	81	8,9 %	130	14,2 %	1 058	23,1 %
Lettres	9 848	271	13,8 %	303	15,4 %	2 872	29,2 %
Sciences	16 471	473	14,4 %	346	10,5 %	4 101	24,9 %
Pharmacie	1 203	41	17,2 %	45	18,7 %	432	35,9 %
Médecine	1 690	45	13,5 %	80	23,7 %	628	37,2 %
Odontologie	418	9	11,2 %	13	15,6 %	112	26,8 %
<b>Total</b>	<b>34 201</b>	<b>922</b>	<b>13,5 %</b>	<b>918</b>	<b>13,4 %</b>	<b>9 203</b>	<b>26,9 %</b>

Remarque – Dans les disciplines droit, lettres, sciences et pharmacie, les prévisions sont établies sur la base d'une simulation prenant en compte les départs et les entrées modulés par âge. En médecine et en odontologie, les chiffres sont déduits de la pyramide des âges et prennent en compte l'année où les enseignants atteignent 65 ans.

Source – Fichier GESUP, mai 2004.

## Méthodologie

### Champ

La population étudiée est celle des enseignants-chercheurs titulaires ou stagiaires (hormis les assistants) en activité dans les établissements d'enseignement supérieur de France métropolitaine et des DOM pour l'année universitaire 2003-2004.

### Hypothèses, méthodes et sources

Les données utilisées proviennent du fichier GESUP de mai 2004, représentatif de l'année universitaire 2003-2004.

Pour les disciplines droit, lettres, sciences et pharmacie, la projection des départs en retraite sur dix ans est calculée sur la base de la répartition par âge des enseignants-chercheurs sur laquelle est appliquée, pour chaque année un taux de départ en retraite et un volume de renouvellement modulé par âge prenant en compte le flux de maîtres de conférences nommés professeurs.

Les taux de départ sont calculés sur la base d'un constat moyen réalisé sur les quatre dernières années (2001 à 2004) et sont détaillés par corps et grande discipline. La répartition par âge des entrants est le résultat de l'étude de la campagne de recrutement 2003.

En médecine et en odontologie, les prévisions sont obtenues par projection de la pyramide des âges avec, pour hypothèse, un départ prévu à 65 ans.

L'étude géographique est basée sur l'analyse dans les universités uniquement (y compris les Instituts nationaux polytechniques et les universités technologiques), d'une part, de la proportion d'enseignants-chercheurs ayant plus de 55 ans et, d'autre part, de celle âgée de 35 ans et moins. La population la plus âgée représente pour la plupart l'effectif des départs à la retraite pour les dix prochaines années. La proportion de professeurs des universités dans cette population est en moyenne de 53 %. La population de 35 ans et moins est constituée à 97 % de maîtres de conférences et constitue approximativement le renouvellement actuel.